

## REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ADMINISTRATIVES (RISA)

---



Source : Institut international des sciences administratives (IISA)

### Titre

---

Revue internationale des sciences administratives (RISA)

### Auteur(s)

---

**Institut international des sciences administratives (IISA)**

**Groupe européen d'administration public (GEAP)**

**Association internationale des écoles et instituts d'administration (AIEIA)**

Rédacteur en chef : Sabine Kuhlmann

### Date

---

1<sup>re</sup> publication : 1928

### Éditeur(s)

---

**Institut international des sciences administratives (IISA)**

### Support

---

Base de données en ligne  
Papier

### Autre format

---

#### Accès Internet

La revue est accessible en ligne sur le site **CAIRN**, à partir de 2005. Les trois dernières années, soumises à embargo, ne sont accessibles que sur abonnement.

La revue est publiée en anglais, sous le titre *International Review of Administrative Sciences (IRAS)*, sur le site **SAGE**

**Journals.**

## Type de document

---

Revue

## Périodicité

---

Trimestrielle

## Source du droit

---

Doctrine

## Domaines du droit

---

Droit public  
Droit administratif  
Droit comparé et grands systèmes de droit

## Contenu

---

La revue publie des numéros de type varia (titrés Varia), des numéros ayant pour titre une thématique précise et des numéros ayant pour titre Numéro spécial, suivi de la thématique du numéro.

### Plusieurs type d'articles peuvent être publiés

- Editoriaux
- Articles de doctrine
- « Dialogue » : rubrique contenant des débats, sujets de réflexion et lettres de lecteurs (à compter du n° 1 de 2000)
- Bibliographie sous deux formes : références d'ouvrages accompagnées d'analyses critiques d'ouvrages, ou simples résumés.
- « Chronique de l'Institut » : annonces de congrès, conférences...

### Principaux thèmes

La variété des sujets abordés par les articles de la revue, dans le champ qui est le sien, est très large. On peut citer, parmi les thématiques abordées :

- Administration et gestion des services publics nationaux et des organisations internationales
- Organisation des gouvernements centraux et des administrations régionales et leurs relations
- Gestion du personnel
- Réforme administrative
- Finances publiques
- Théorie, philosophie et histoire de l'administration.

## Type de classement

---

Méthodique

## Clefs d'utilisation

---

- Sommaire au début de chaque numéro
- Table des matières annuelle

## Référencement bibliographique

Abréviation du titre de la revue proposée par l'ancien éditeur Larcier : Rev. intern. sc. admin.

Abréviation du titre de la revue, en langue française, proposée par [Ref-Lex](#) [Guide de citation des références juridiques] : *RISA*.

Exemple de référence bibliographique : *RISA* 2014, p. 100

## Recherche en ligne

Sur le site [CAIRN](#), accès par numéro puis table des matières, liste des articles les plus consultés.

Recherche simple en texte intégral au sein de la revue. Recherche avancée par, notamment, auteur, année, mots du résumé, DOI.

Chaque article de la revue possède un [DOI](#).

## Veille

---

[Compte X](#) de l'Institut international des sciences administratives (IIAS) [[@IIAS\\_IISA](#)]

## Notes

---

### Langues de publication

La revue est aujourd'hui publiée en trois langues : anglais, chinois mandarin, français. Certaines sources mentionnent l'existence, à une période non précisée, d'une édition en langue espagnole.

### Historique

La revue a été créée en 1928.

Elle a absorbé la revue *Progrès de l'administration publique* publiée de 1953 à 1956.

La publication a été suspendue de 1940 à 1946 inclus.

L'**IISA (Institut international des sciences administratives)** est une association internationale. Il est représenté dans une centaine de pays. Il compte parmi ses adhérents des membres collectifs, des sections nationales et internationales dont la Commission européenne, la Banque mondiale, et l'OCDE. Il jouit d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO, du BIT et du Conseil économique et social des Nations Unies et est membre du Conseil international des sciences sociales. Il développe des programmes en synergie avec les grandes organisations internationales afin de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'administration publique.

### ISSN

0303-965X [revue papier] [Notice SUDOC](#)

2411-2909 [revue en ligne] [Notice SUDOC](#)

D'autres ISSN sont associés à cette revue, papier comme en ligne, pour les éditions en langues étrangères.

Cette revue est suivie par [Mir@bel](#) et est sur [Sign@I](#).

## Liens

---

Accès à la revue sur le site *CAIRN* :

<http://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives.htm>

[Notice de la Revue internationale des sciences administratives au catalogue SUDOC](#)

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 24/03/2015

Mise à jour : Rémy LERIGNIER (Faculté de droit et de sciences sociales. Université de Poitiers), le 07/01/2026

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

### **Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### **selon les conditions suivantes :**

#### **Paternité**

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### **Pas d'utilisation commerciale**

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### **Partage des conditions à l'identique**

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).